

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

PROCES-VERBAL

de la séance du 30 septembre 2009

19h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Espace Nicollier

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009
- 3) Correspondance – Communications
- 4) Présentation du site des écoles et agenda (M. Lugon)
- 5) Compétences du Conseil d'établissement selon règlement
- 6) Budget
- 7) Activités extra-muros
- 8) Information sur projet d'établissement 2009-2010
- 9) Informations sur actions de prévention 2009-2010
- 10) Suggestions de projets (Plan de mobilité des écoliers – Mémento 10-18) – Création de groupes de travail
- 11) Divers – Propositions individuelles
- 12) Date de la prochaine séance

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	présidente et conseillère municipale
	Mme Anne-Claude	GILLI	conseillère communale
	Mme Danièle	GUTOWSKI	conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Mireille	OLIVET	Enseignante
	M. Paolo	PEDRUZZI	Enseignant
	M. Alain	PORCHET	Enseignant
	Mme Clémentine	HUBLEUR	Parents
	Mme Maïté	PEREZ CHEVALLAZ	Parents
	Mme Sylvie	PITTET BLANCHETTE	Parents
	Mme Lysiane	THEVOZ-MUSIO	Parents
	M. Giuseppe	BIANCANIELLO	Centre de Jeunes
	M. Aitor	IBARROLA	Commission d'intégration
	M. Vincent	GUYAZ	Pasteur
	Mme Nathalie	MANFREDI	Actigym
<u>Excusée</u> :	Mme Francine	BRUNI	conseillère communale
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et ouvre la séance.

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2009 est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

3) Correspondance – Communications

Néant.

4) Présentation du site des écoles et agenda (M. Lugon)

M. Lugon présente et commente les fonctions du site des écoles www.ecoles-ecublens.ch, ainsi que l'agenda dans lequel apparaît les activités scolaires diverses des élèves.

5) Compétences du Conseil d'établissement selon règlement

Mme Manzini donne lecture, pour rappel, du Titre III du règlement : rôle et compétences du Conseil d'établissement, dont les membres ont reçu par courriel un exemplaire dudit règlement.

Mme Pittet Blanchette rend attentifs les membres sur l'article 25 qui est particulier à Ecublens.

6) Budget

Mme Manzini annonce que pour 2010 un montant de fr. 5.— par élève a été prévu au budget de fonctionnement pour les actions futures qui pourraient être proposées par le Conseil d'établissement.

7) Activités extra-muros

Le tableau établi par l'établissement primaire et secondaire d'Ecublens en date du 10 avril 2008, remis par courriel à chaque membre, présente les activités « extra-muros » organisées par degré pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010 et suivantes.

Mme Perez Chevallaz demande si des sorties telle qu'une journée à ski par exemple, sont organisées, pour les élèves du primaire. **M. Lugon** précise que les élèves du primaire bénéficient d'une semaine à l'école à la montagne une fois par cycle au moins.

Mme Pittet Blanchette déclare que Morgins est très apprécié par les parents et profite de cette occasion pour remercier la Commune de son investissement financier pour le chalet Les Alouettes.

M. Ibarrola demande si des échanges avec des classes à l'étranger ou en suisse allemande pour le ski pourraient être organisées. **M. Pedruzzi** précise que pour l'instant seul un échange pour les camps de ski est organisé avec les classes à Plan Sépey, dans un chalet propriété de la Commune de Prilly.

Mme Pittet Blanchette nous informe qu'une demande a été déposée par l'APE au Département concernant la responsabilité des sorties ponctuelles.

8) Information sur projet d'établissement 2009-2010

M. Lugon annonce les différents types de projet proposés pour l'année scolaire 2009-2010 :

- Communication : projet évolutif
- Une journée pédagogique pour l'établissement primaire a eu lieu au printemps, suivie d'analyses des pratiques
- Une journée pédagogique également pour l'établissement primaire a eu lieu début septembre
- Création d'un « espace paroles » à l'intention des enseignants. Ce projet est en cours de réalisation, il est mené par un « groupe communication » au sein de l'établissement dont fait partie plusieurs membres du Conseil de direction, les médiateurs et l'animateur de santé.
- Mise en place de conseil de coopération pour les élèves pour les 66 classes de l'établissement. La volonté de la Direction des écoles est que ces conseils de coopération soient animés par des personnes formées. Des analyses de pratiques sont organisées au primaire à titre d'aide pour les maîtres de classes.
- Une formation pour les maîtres du CYT a démarré à la rentrée scolaire d'août 2009 pour la gestion des conseils de coopération et d'ici fin 2010 tous les maîtres qui souhaiteront bénéficier d'une maîtrise de classe seront tenus de faire un conseil de coopération avec leurs élèves pour ainsi aboutir à un conseil des délégués.

Tout un travail à long terme sur la communication est dès lors instauré entre maîtres-élèves, parents-maîtres, direction-maîtres. Il faut cependant savoir que le budget alloué par le Département pour la formation des maîtres n'est pas très élevé et qu'il se monte à fr. 9'000.— par année.

Mme Olivet confirme l'efficacité du projet communication qu'elle a déjà eu l'occasion de pratiquer avec les élèves de sa classe.

Mme Perez Chevallaz ajoute également qu'au collège du Croset ce projet existe déjà depuis quelques années et que ça fonctionne bien notamment lorsque des projets viennent des élèves.

M. Lugon précise que le conseil des élèves existait à l'époque au secondaire également, mais que le projet a été mis en « stand by » faute de conseil de coopération.

M. Biancaniello se dit heureux d'entendre ce qui est mis en place car cela est lié à la citoyenneté.

Mme Pittet Blanchette souhaite savoir si ce projet est financé par le Département ?

M. Lugon répond que oui, la demande a été faite auprès du Département.

Mme Pittet Blanchette considère que puisque nous sommes en démocratie il est intéressant que les élèves prennent et aient la parole en levant la main.

M. Biancaniello demande si ce projet se fait à Ecublens seulement ? **M. Lugon** répond que non, il y a d'autres établissements dans le canton où ce projet existe aussi.

9) Informations sur actions de prévention 2009-2010

Les actions de prévention suivantes ont lieu dans les différentes classes d'Ecublens durant l'année scolaire 2009-2010 :

- Education sexuelle par ProFamilia, dans les classes du CYP2, CYT6 et 8^{ème} année
- Circulation routière par la Police Cantonale dans toutes les classes
- Visite dentaire de dépistage pour toutes les classes
- Intervention dans les classes du CYT6 de la Brigade des mineurs
- Campagne Attitudes-Respect : spectacle Caméléon « Parlez-moi d'amour » aux classes du 8^{ème} degré, suivi d'une intervention par Espaces Ressources
- Projet sur la prévention des « dépendances » par Place Publique qu'il est prévu de faire perdurer dans le temps. Une soirée à l'attention des parents est organisée, ainsi qu'une présentation aux maîtres, puis l'intervention dans toutes les classes du secondaire. En cas de problème important avec un élève, la possibilité existe de faire appel à M. Pinson comme personne ressource. Ce projet est intéressant par rapport à l'ODES qui ne donne pas les moyens financiers d'organiser ce type de prévention **M. Biancaniello** ajoute que ce type de prévention est un bon outil de travail avec les jeunes. **M. Lugon** précise que le projet de M. Pinson a évolué depuis sa création avec une présentation aux parents ainsi qu'un soutien aux enseignants.

10) Suggestion de projets (plan de mobilité des écoliers – Mémento 10-18) – Création de groupe de travail

- A l'époque un plan de mobilité des écoliers avait été présenté à la Municipalité. Il y a lieu de réactualiser ce plan.
- A titre de prévention le document intitulé « Mémento 10-18 » sera mis à jour et distribué aux élèves.

Mme Pittet Blanchette précise que le règlement de Police n'est pas identique dans toutes les Commune. Il serait judicieux de mettre le document mentionné ci-dessus (Mémento 10-18) en commun avec les autres conseils d'établissements de Lausanne.

M. Ibarrola suggère que le document créé par l'APE sur le sujet soit utilisé comme base de travail. Cette réédition est à étudier par un groupe de travail. MM. Ibarrola et Porchet, Mmes Thévoz Musio et Perez Chevallaz acceptent de faire partie de ce groupe de travail.

M. Ibarrola propose la mise en service de distributeur de boissons à eau gratuit. **M. Lugon** relève que des lavabos existent dans toutes les classes.

Mme Gilli préconise qu'il est préférable de mettre en place une idée si au départ elle provient des élèves, en guise de reconnaissance de leur demande.

M. Lugon ajoute que la gestion des distributeurs de boissons actuellement existants est faite par des élèves sous la surveillance d'enseignants.

Mme Olivet fait part d'un projet proposé par l'Association « Patouch » qui est intéressant. Le document relatif à cette association sera produit pour information aux membres du Conseil d'établissement.

M. Ibarrola parle de l'Association « Greenpeace » qui propose un projet solaire jeunesse qui pourrait aller dans le sens du développement durable traité l'année scolaire passée. Des précisions demandent à être fournies concernant cette Association qui semblerait avoir une connotation politique.

Mme Pittet Blanchette demande à ce que les communications aux externes de l'école, ainsi qu'aux partenaires évoluent et qu'il soit développé des outils à utiliser pour ce faire. **Mme Manzini** préconise que cette demande soit intégrée dans le cadre des délégués des parents.

M. Lugon rappelle que tout projet demande de l'aide et qu'en regard de chaque projet il y a lieu d'analyser les conséquences d'un point de vue administratif. Une étude quant à ces conséquences est à faire avant la réalisation de chaque projet.

Mme Manfredi se renseigne sur l'exactitude des heures d'ouverture des établissements publics indiquées dans le document « Mémento 10-18 ».

11) Divers – Propositions individuelles

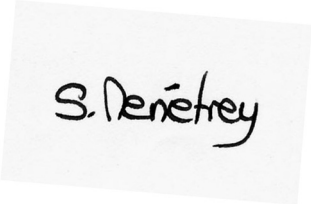
Mme Gilli s'adresse à Mme Pittet Blanchette en lui précisant que les interventions amenées concernant l'APE n'ont pas lieu d'être au sein du Conseil d'établissement.

12) Date de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 13 janvier 2010, à 19h., à l'Espace Nicollier. Cette information apparaîtra sur les panneaux lumineux de la Commune en temps utile.

Séance levée à 21h.15

La secrétaire :



S. Menétrey

S. Menétrey